

Légende

- Limite communale
- Bâti
- Parcelle
- Réseau routier
 - Départemental
 - Autre
- Prescriptions ponctuelles
 - Éléments du patrimoine bâti (EPB) à préserver ou à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Prescriptions linéaires
 - Éléments du patrimoine végétal (EPV) à préserver ou à protéger au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Espaces Boisés Classés au titre des articles L113-1 et L113-2 du Code de l'Urbanisme
- Prescriptions surfaciques
 - Espaces Boisés Classés au titre des articles L113-1 et L113-2 du Code de l'Urbanisme
 - Emplacements réservés au titre de l'article L151-41 du Code de l'Urbanisme
 - Éléments du patrimoine paysager (EPP) à préserver ou à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Servitude de moitié sociale au titre de l'article L151-15 du Code de l'Urbanisme
 - Secteurs comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) au titre des articles L151-6 et L151-7 du Code de l'Urbanisme
 - Trame de risque inondation (PPRI Tarn)
- Zonage
 - U1
 - U2
 - U3
 - 1AU
 - 2AU
 - A
 - Ap
 - N
 - NL1
 - NL2
 - NLm
 - NP
 - Nzh

Tableau des Emplacements Réservés

Numéro	Dénomination	Bénéficiaire	Surface
ER1	Création d'un chemin piétonnier	Commune	563.88
ER2	Extension du cimetière communal	Commune	13447.17
ER3	Extension du parking de la salle des fêtes et aménagement de l'intersection rue du Coutal et route de Layrac	Commune	1687.91
ER4.1	Elargissement de la rue du Moulas (largeur : 3 mètres de chaque côté de la voie)	Commune	1786.62
ER4.2	Elargissement de la rue du Moulas (largeur : 3 mètres de chaque côté de la voie)	Commune	1812.02
ER5	Création d'une voie (largeur : 10 mètres)	Commune	1003.81
ER6	Création d'un chemin piétonnier (largeur : 3 mètres)	Commune	194.34
ER7	Aménagement d'un exutoire vers le Lauzate	Commune	363.37

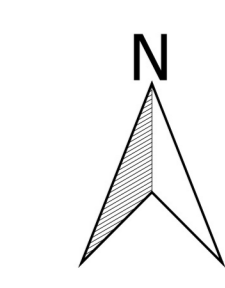
Planche globale

Département de la Haute-Garonne
Commune de Mirepoix-sur-Tarn

PLAN LOCAL D'URBANISME

Echelle : 1:5 000 ème

Règlement graphique
Document destiné à être annexé à la délibération du conseil municipal en date du 10.03.2020 approuvant le Plan Local d'Urbanisme



Citadia Conseil
12 rue Edourd Branly
82000 MONTAUBAN
Tel : 05.63.92.11.41
Fax : 05.63.93.25.47
Mail : sud-ouest@citadia.com

Maitre d'ouvrage : Commune de Mirepoix-sur-Tarn
Mission : PLU de Mirepoix-sur-Tarn
Sources : DGFIP© 2020
Réalisation : Citadia Conseil© le 04.03.2020

